



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	14.07.2021
Titre du projet du marché	Contrat-cadre de mandataires d'entretien Parc immobilier de l'État de Vaud, Établissements de la Plaine de l'Orbe, Lot-33b
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres fonctionnel
ID du projet	222873
N° de la publication SIMAP	1204167
Date de publication SIMAP	01.07.2021
Adjudicateur	Canton de Vaud, DGIP - Direction de l'Architecture et de l'Ingénierie
Organisateur	Irbis Consulting SA, Rue des Vignerons 1A, 1110 Morges, Suisse, E-mail: i.baudry@irbisconsulting.ch
Inscription	Aucune.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	12/07/2021, sur plateforme simap.ch uniquement
Rendu documents	25/08/2021 à 12h00, exclusivement par envoi électronique crypté via incamail.com, nécessitant la création d'un compte gratuit, à: dematerialisation@couargroup.ch
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	Mandat pluridisciplinaire d'architecture et d'ingénierie CVC-S-E-MCR.
Description détaillée des prestations / du projet	<p>Le marché porte sur l'attribution d'un contrat-cadre de mandataires d'entretien, pour toutes les prestations d'architecture et d'ingénierie CVC-S-E-MCR sur 41 bâtiments des Établissements de la Plaine de l'Orbe (établissements pénitentiaires).</p> <p>Durée du mandat du 01.10.2021 au 31.12.2023. Sur la base de la planification actuelle, le montant des travaux prévus pour la durée du marché est estimé à environ 11 millions de francs TTC, honoraires compris.</p>

Communauté de mandataires	<p>Admise. Le soumissionnaire doit impérativement être composé d'un bureau d'architectes et d'un ou plusieurs bureaux d'ingénieurs.</p> <p>CVC-S-E-MCR. Le pilote doit obligatoirement être le bureau d'architectes. Les bureaux d'architectes qui souhaitent s'associer doivent se constituer en société simple.</p>
Sous-traitance	Non admise.
Mandataires préimprimés	Les bureaux préimprimés (yc organisateur) sont mentionnés, les documents produits ne font pas partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	<p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. Pierre De Almeida – DFIRE-DGIP-DAI, Directeur de l'Architecture et de l'Ingénierie <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Christiane Von Roten, Pont12 Architectes SA, Architecte Associée• M. Enrique Zurita, Weinmann Energies, Directeur Général• M. Frédéric Abbet, DFIRE-DGIP-DAI, Responsable Domaine III• M. Raphaël Brossard, DES-SPEN, Chef de service adjoint <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. Laurent Amez-Droz, DFIRE-DGIP-DIF Chef de la Direction Immobilier et Foncier• M. Christopher Pyroth, DFIRE-DGIP-DAI, Ingénieur• M. Laurent Leuba, DFIRE-DGIP-DAI, Architecte
Conditions de participation	<p>Principales conditions de participation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le soumissionnaire doit nécessairement avoir compétence de signature pour des demandes d'autorisation et de mise à l'enquête au sens de l'article 107 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC, 04.12.1985), sous peine d'exclusion de l'offre.• Lors du dépôt de leur dossier de candidature, les architectes membres des équipes candidates doivent remplir l'une des deux conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none">◦ Être titulaire du diplôme d'architecte, délivré soit par les Ecoles polytechniques fédérales (EPFZ, EPFL), soit par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG), soit par l'Académie d'architecture de Mendrisio, soit par l'une des Hautes Ecoles Spécialisées suisses (HES ou ETS) ou être titulaire d'un diplôme étranger reconnu équivalent.◦ Être admis en qualité d'architecte au registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG) au niveau A ou B.
Critères d'aptitude	<p>Bureau d'architectes :</p> <ul style="list-style-type: none">• APT.1 - Une référence relative à des travaux ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation soumise à l'enquête publique.• APT.2 - Une référence relative à l'organisation d&r